

1 **RAPPORT ANNUEL DES PAEE 2000-2001**

2
3
4 Afin d'assurer le suivi de la réalisation du PGEÉ conformément à la décision D-2000-211
5 de la Régie, les pages 14 à 17 présentent, les différents rapports de suivi requis sous
6 forme de tableaux.

7
8
9 **Tableaux de suivi**

10
11 Le tableau I, à la page 14 présente le rapport de suivi et d'implantation du PGEÉ au 30
12 septembre 2001 tel que proposé à la Régie dans la Cause tarifaire 2001, R-3444-2000.

13
14 Pour les programmes de 2000-2001, nous avons atteint 48% des économies annuelles
15 prévues pour un total de 426 527 m³, équivalant à des pertes de revenus nettes de
16 82 771 \$ sur une base annualisée. Cependant, lorsque l'on tient compte des seules
17 économies réalisées en 2000-2001, elles ont été de 20 267 m³ pour des pertes de
18 revenus nettes de 4 174 \$. Ainsi pour 2000-2001, nous avons porté à un compte de
19 frais reportés un montant de 156 793 \$ pour les pertes de revenus, soit la différence
20 entre la prévision de 160 967 \$ et la perte de revenus réelle de 4 174 \$.

21
22 SCGM a dépensé 1 453 735 \$ par rapport à une prévision de 1743 650 \$ soit un
23 pourcentage de 83 %. Cet écart s'explique par un faible nombre de participants,
24 résultant lui-même d'une période de lancement tardive. Ainsi, bien que les frais de
25 démarrage des programmes aient été encourus, les dépenses en aides financières sont
26 plus faibles que la prévision. Un montant de 289 915 \$ a été porté au compte de frais
27 reportés pour l'année 2000-2001.

28
29 Pour ce qui est de la récompense du PGEÉ, nous n'avons pas atteint le seuil requis de
30 75 % des bénéfices sociaux nets projetés. Dans les faits, nous avons atteint 24 % des
31 bénéfices nets projetés de 1 282 567 \$ pour un bénéfice net réalisé de 301 576 \$. Ainsi,
32 pour l'année 2000-2001, SCGM n'a droit à aucune récompense.

33
34 Ce résultat s'explique, entre autres, par un certain décalage entre le lancement des
35 programmes et l'inscription des premiers participants.

1

2 Pour le marché résidentiel, l'atteinte de 79 % de l'objectif en m³ est appréciable si l'on
3 prend en compte que la majorité des programmes ont été lancés au mois de mars 2001
4 soit 6 mois après le début de l'année financière.

5

6 Du côté du marché CII, le fait que les programmes aient été lancés au mois d'avril 2001,
7 soit juste avant la période estivale, combiné, entre autres, à un processus décisionnel
8 plus long que dans le marché résidentiel, sont autant de facteurs expliquant le faible
9 nombre de participants dans le CII. Malgré le lancement tardif des programmes et le fait
10 de ne pas avoir pu profiter de la période de remplacement de l'automne 2000, nous
11 sommes confiants pour les résultats de l'année 2001-2002.

12

13 Afin de répondre aux exigences exprimées par la Régie dans sa décision D-2000-211,
14 les tableaux II et III aux pages 15 et 16 présentent le détail des budgets prévisionnels
15 0/12 et réels 12/0 et ce, par poste de dépense et par programme. Deux colonnes ont été
16 ajoutées afin d'inclure les économies unitaires et la mise de fonds unitaire du participant.

17

18 À la page 17, les tableaux IV et V sur le rapport de suivi des externalités
19 environnementales en kg et en dollars (\$) ¹ sont présentés pour l'année terminée au 30
20 septembre 2001.

21

22 Les objectifs ont été fixés avec une connaissance partielle du marché et dépendent, en
23 grande partie, du comportement de chaque type de clientèle. La donnée la plus sensible
24 et difficile à établir constitue, dans la majorité des cas, le taux de pénétration prévu pour
25 un programme. Comme nous l'avons anticipé l'année dernière, plusieurs modifications,
26 qui ont d'ailleurs été présentées dans le dossier R-3463-2001 à la section SCGM-8,
27 document 1, ont eu lieu au cours de ce premier exercice. D'année en année, l'expertise
28 et les connaissances acquises nous amèneront à réduire les marges d'erreurs à ce
29 niveau.

30

¹ Pour fin de suivi de l'année 2000-2001, le scénario utilisé sera le même que celui utilisé dans le cadre de la Cause tarifaire R-3444-2000, soit 10 \$ la tonne de CO₂. Toutefois, à partir de l'an prochain, le suivi se fera à 10 \$, 50 \$ et 100 \$ la tonne afin de refléter la décision de retenir ces trois valeurs, dans le cadre du groupe de consultation.

1 **1.2 Faits saillants sur les programmes et activités**

2
3 **1.2.1 Programmes d'efficacité énergétique**

4
5 Depuis l'approbation du PGEÉ par la Régie le 15 novembre dernier dans sa décision
6 D-2000-211, SCGM a déployé les ressources mises à sa disposition afin de lancer
7 chaque programme proposé dans les meilleurs délais possibles. Il est à noter qu'un
8 premier rapport de suivi a été présenté dans le dossier R-3463-2001, section 2. Ce suivi
9 présentait le statut des dépenses au 30 avril 2001 ainsi qu'une mise à jour de chacun
10 des projets précisant, dans certains cas, les ajustements qui ont dû être apportés.

11
12 La majorité des programmes tangibles et plusieurs programmes intangibles ont été
13 commercialisés. Un outil de communication faisant la promotion de tous les programmes
14 reliés aux équipements a été conçu pour la force de vente interne (représentants) et
15 externe (partenaires certifiés), afin de leur assurer un support d'information optimal pour
16 chaque programme à diffuser.

17
18 De plus, la majorité des intervenants faisant partie du canal de distribution ayant à
19 intervenir de près ou de loin auprès des décideurs ont été rencontrés, formés et
20 reformés sur tous les programmes d'efficacité énergétique ainsi que leurs modalités
21 d'application respectives.

22
23 **1.2.2 Programmes Résidentiels**

24
25
26 En général, nous avons connu un bon succès avec les programmes du secteur
27 résidentiel. Compte tenu du fait que la majorité des programmes ait été lancée en mars
28 et avril 2001, nous sommes satisfaits des résultats quant au nombre de participants aux
29 différents programmes. Voici les faits saillants des programmes résidentiels pour l'année
30 financière 2000-2001.

31
32 **PE100- Générateurs d'air chaud 2^e génération**

33
34 Le nombre de participants à ce programme n'a pas beaucoup augmenté depuis le suivi
35 réalisé dans le dossier R-3463-2001 car, dans le cadre des programmes PréGaz et

1 AccèsGaz, il fut décidé de promouvoir des appareils de 3^e génération (PE101) au lieu de
2 la 2^e génération (PE100). Dans ce même dossier, nous informions la Régie que ce
3 programme aurait été retiré du PGEÉ triennal 2001-2004. SCGM a pris l'initiative de
4 fusionner les programmes PE100 et PE101 en un seul programme de remplacement de
5 générateurs d'air chaud, afin de promouvoir les appareils à haute efficacité dits de 3^e
6 génération de façon exclusive dans le marché.

7

8 **PE101- Générateurs d'air chaud 3^e génération**

9

10 Pour le programme de 3^e génération dans le bâtiment existant, le nombre de participants
11 à ce programme est nettement supérieur à ce qu'il avait été prévu. Effectivement, pour
12 le programme PE101, nous avons atteint 336 % de l'objectif. Ce résultat est très bon si
13 on considère que le programme a démarré vers le mois de mars 2001.

14

15 Un programme de formation technique a été développé en collaboration avec l'École de
16 Technologie Gazière (ETG), pour l'installation des générateurs d'air chaud de 3^e
17 génération, dans les bâtiments existants. Cette formation comportait quatre étapes :

18

- 19 A) Introduction aux générateurs d'air chaud à haute efficacité;
- 20 B) Revue des principales contraintes techniques d'installation;
- 21 C) Revue des contraintes liées aux normes municipales;
- 22 D) Caractéristiques d'installation spécifiques aux manufacturiers.

23

24 La formation a été diffusée en février et mars 2001 aux partenaires certifiés (PCGM) qui
25 travaillent en collaboration avec SCGM et aux techniciens de SCGM. D'autres sessions
26 ont eu lieu en mai et juin. Ainsi, plus de 200 entrepreneurs ont été formés durant cette
27 période. Nous avons une bonne réponse des partenaires certifiés de SCGM suite à
28 notre formation sur ces appareils de 3^e génération. Dans l'éventualité où des besoins de
29 formation supplémentaires se feraient sentir, SCGM envisage de donner cette formation
30 au printemps 2002.

31

1 **PE102- Générateurs d'air chaud 3^e génération (nouvelle construction) et PE103- thermostat**
2 **électronique programmable**

3
4 Pour ces deux programmes, les taux de participation ont été très bons pour 2000-2001
5 et devraient continuer de croître en 2001-2002.

6
7 **PE104- Programme communautaire**

8
9 Ce programme a été lancé officiellement au mois d'octobre 2001, à la suite d'une
10 entente entre l'agence de l'efficacité énergétique (AEÉ) et SCGM. Cette entente prévoit
11 une contribution conjointe aux efforts publicitaires reliés à ce programme. SCGM n'a
12 donc pas enregistré de participants pour ce programme pour l'année financière 2000-
13 2001. Ce programme n'a pas démarré avant l'automne car aucune activité de ce type
14 n'est effectuée durant les périodes estivales par les groupes communautaires.

15
16 SCGM s'arrimera et contribuera au programme offert aux ménages à faible revenu de
17 l'AEÉ. Elle participera aux efforts de formation sur le gaz naturel, la facturation ainsi que
18 sur les appareils au gaz naturel. Des envois postaux ciblés dans les zones à fort
19 potentiel de ménages à faible revenu utilisant le gaz naturel ont été réalisés et ont été
20 suivis de télémarketing. Tout est en place pour assurer un taux de participation
21 satisfaisant pour l'année financière 2001-2002.

22
23 **PE105- Chauffe-eau efficace**

24
25 Pour ce qui est de ce programme, le suivi effectué dans le dossier R-3463-2001
26 présentait les difficultés rencontrées lors de son déploiement. Ainsi, SCGM a proposé au
27 groupe de travail des ajustements au programme, dont l'offre d'une contribution
28 financière de 100 \$ en lieu et place d'une location ou d'un financement, ce qui a conduit à
29 l'inclusion de cette modification dans le dossier R-3463-2001 (page 33). Toutefois, nous
30 indiquions alors au dossier que les entrepreneurs avaient la possibilité de développer leur
31 propre programme de location ou de financement tout en permettant au client d'avoir
32 accès à l'aide financière disponible (s'il répond aux critères du programme) via ce
33 programme.

1 Ce programme, tel que modifié, a permis l'atteinte d'un taux de réalisation de 67 % en
2 terme d'économies d'énergie par rapport au budget mais a comporté un dépassement
3 des coûts de l'ordre de 222 %. L'écart dans les coûts vient du fait de l'introduction en
4 cours d'année de l'aide financière de 100 \$ qui n'était pas prévue dans le PGEE 2000-
5 2003 initialement présenté.

6
7 La SCGM, de concert avec les intervenants, avait décidé de démarrer le programme
8 avec une subvention vers le mois de mars 2001.

9
10 **PE106- Sensibilisation**

11
12 Plusieurs activités de sensibilisation ont été mises en place pour la clientèle du secteur
13 résidentiel :

- 14
- 15 - Réalisation d'un guide de sensibilisation donnant des conseils généraux d'économie
16 d'énergie touchant les systèmes de chauffage et d'eau chaude, l'enveloppe du
17 bâtiment et les applications ménagères (11 000 copies). Diffusion du guide de
18 sensibilisation aux représentants, aux entrepreneurs, aux techniciens et au
19 personnel du service à la clientèle de SCGM, dès décembre 2000. Distribution de ce
20 guide lors du Salon national de l'habitation de Montréal en mars 2001. Intégration au
21 site Internet de SCGM;
 - 22 - Publicités et publi reportages dans des publications spécialisées : PlanImage,
23 Décormag, Mur à mur, ARQ, Québec construction, Québec habitation, La Réussite,
24 Guide de rénovation de la ville de Montréal.
 - 25 - Publicités de positionnement dans les quotidiens : La Presse, Journal de Montréal,
26 Journal de Québec, Le Soleil, The Gazette.
 - 27 - Articles dans le journal GazInfo. Capsules d'information et de sensibilisation à
28 l'efficacité énergétique diffusées dans le bulletin *GazInfo*, dans *Le Gazetteier* et dans
29 la revue de l'Association québécoise du gaz naturel (AQGN);
 - 30 - Commandite et participation au congrès de l'APCHQ et au symposium des
31 Gazotechnologies.
 - 32 - Publicités coop pour le Gala Domus et pour les projets de nouvelle construction
33 domiciliaire au gaz naturel.

- 1 - Journée de sensibilisation pour les employés de Gaz Métropolitain.
- 2 - Conférence de presse : Lancement des programmes d'efficacité.

3

4 **PE107- Enveloppe thermique du bâtiment (Novoclimat)**

5

6 Durant l'année 2000-2001, SCGM a procédé à une comparaison technique entre les
7 normes d'efficacité énergétique exigées par le programme et les critères de construction
8 des maisons neuves de projets domiciliaires au gaz naturel. De plus, SCGM a procédé à
9 l'identification du potentiel d'économies d'énergie suite à l'implantation du programme en
10 plus de déterminer les coûts incrémentaux et le niveau de subvention.

11

12 Ce programme a été analysé à l'aide des tests de rentabilité pour le plan triennal 2001-
13 2004 présenté dans le dossier R-3463-2001. Étant donné différents facteurs ayant pour
14 effet de diminuer sa rentabilité, il a été retiré du portefeuille de programmes proposés
15 dans cette mise à jour du PGEÉ. Une activité de recherche a toutefois été proposée afin
16 de réaliser un projet-pilote ayant pour but de valider et d'améliorer, le cas échéant,
17 certains paramètres du programme. Ce projet devrait être démarré comme prévu vers le
18 mois de février 2002 pour le début de la saison de construction.

19

20 **PE108- Rénovation (Énerguide)**

21

22 Pour ce qui est de ce programme, SCGM a identifié le potentiel d'économies d'énergie à
23 la suite de l'implantation d'un programme de rénovation chez sa clientèle en plus de
24 déterminer les coûts incrémentaux et le niveau d'aide financière requis.

25

26 SCGM a abandonné sa proposition initiale de développer, en partenariat avec la Ville de
27 Montréal, un éventuel programme de rénovation. Afin de proposer ce programme à
28 l'ensemble de la clientèle sur la totalité de sa franchise (et non pas seulement à
29 Montréal), SCGM s'est arrimée au programme Énerguide de l'Office de l'Efficacité
30 Énergétique (OEE), dont l'agent livreur au Québec est l'AEÉ. Cette évolution a permis
31 de faire passer ce programme à un statut tangible pour l'année 2002 tel qu'il a été
32 présenté dans la mise à jour du PGEÉ incluse au dossier R-3463-2001. Le programme
33 a été lancé en novembre 2001.

1

2 **PE109-Internet**

3

4 La section du site Internet en efficacité énergétique a été mise en service en novembre
5 2000. Le lancement des nouveaux programmes a été annoncé en page d'accueil. Voici
6 les résultats d'achalandage suite à l'introduction d'une section complète du site Internet
7 traitant de l'efficacité énergétique et des programmes de Gaz Métropolitain :

8

9 Sections résidentielles : 20 576 impressions (novembre 2000 à septembre 2001).

10 Sections commerciales : 4 878 impressions (novembre 2000 à septembre 2001).

11

12

13 **1.2.3 Programmes CII et multilocatif**

14

15 Pour ce qui est du CII, un lancement tardif des programmes, un processus décisionnel
16 plus long, la période estivale et l'investissement significatif qui est requis par les clients
17 sont autant de facteurs qui expliquent le faible taux de participation par rapport à nos
18 prévisions. Tous ces programmes ont été lancés en avril 2001 à l'exception du
19 programme PE200 qui a été lancé en juin 2001. Tout est en place et nous devrions
20 connaître plus de succès durant l'année 2001-2002.

21

22 Nous constatons toutefois que, malgré le faible niveau de participants, une portion
23 importante des coûts (64 %) a été encourue. Ceci est, en partie, le résultat de notre
24 méthode de répartition des dépenses non directement allouées à chacun des
25 programmes. En effet, les dépenses administratives réelles telles que les salaires et les
26 avantages sociaux ont été allouées selon les pourcentages établis au budget à chacun
27 des programmes et ne sont pas directement le reflet du temps réellement consacré à
28 chacun. Aucune compilation de temps n'est effectuée par programme. Ceci fait en sorte
29 que les dépenses administratives réelles représentent 97 % des dépenses prévues au
30 budget.

31

32 Au chapitre des dépenses de commercialisation, deux activités ont touché l'ensemble
33 des programmes soit, l'organisation du lancement officiel des programmes et la
34 production des documents d'information sur les programmes. Tout comme pour les

1 dépenses administratives, ces dépenses ont été réparties à chacun des programmes
2 selon les pourcentages de répartition établis au budget.

3
4 Une recherche générale touchant les programmes PE200, PE201, PE202, PE204 a été
5 réalisée afin d'établir la liste des appareils admissibles.

6
7 Voici les faits saillants des programmes CII pour l'année financière 2000-2001.

8
9 **PE200-Chauffe-eau industriel, 85 % et plus**

10
11 Pour ce qui est de ce programme, le suivi effectué dans le dossier R-3463-2001
12 présentait les difficultés rencontrées lors de son déploiement. Ainsi, SCGM a proposé au
13 groupe de travail des ajustements au programme, dont l'offre d'une contribution
14 financière de 3 000 \$ en lieu et place d'une location ou d'un financement, ce qui a conduit
15 à l'inclusion de cette modification dans le dossier R-3463-2001 (SCGM-8, document 1,
16 page 78). Toutefois, nous indiquions alors au dossier que les entrepreneurs avaient la
17 possibilité de développer leur propre programme de location ou de financement tout en
18 permettant au client d'avoir accès à l'aide financière disponible (s'il répond aux critères
19 du programme) via ce programme.

20
21 **PE201-Générateur d'air chaud 3^e génération**

22
23 Comme il était mentionné dans le dossier R-3463-2001, nous avons préparé et diffusé
24 en collaboration avec l'ÉTG, conjointement avec le programme PE101, un programme
25 de formation pour l'installation des générateurs d'air chaud de 3^e génération.

26
27 Afin d'informer la clientèle de l'existence de ce nouveau programme, nous avons réalisé,
28 conjointement pour les programmes PE201, PE202 et PE203, une campagne de
29 marketing direct comportant 20 000 envois postaux. Cette campagne a été réalisée en
30 mai et juin 2001 auprès de la clientèle CII de SCGM (segments ciblés).

1 **PE202-Chaudière de grande capacité, EC 85 % et plus**

2
3 Afin d'informer la clientèle de l'existence de ce nouveau programme, nous avons réalisé,
4 conjointement pour les programmes PE201, PE202 et PE203, une campagne de
5 marketing direct comportant 20 000 envois postaux. Cette campagne a été réalisée en
6 mai et juin 2001 auprès de la clientèle CII de SCGM (segments ciblés).

7
8 **PE203-Chauffe-eau efficace FE 0,68 et plus**

9
10 Pour ce qui est de ce programme, le suivi effectué dans le dossier R-3463-2001
11 présentait les difficultés rencontrées lors de son déploiement. Ainsi, SCGM a proposé au
12 groupe de travail des ajustements au programme, dont l'offre d'une contribution
13 financière de 100 \$ en lieu et place d'une location ou d'un financement, ce qui a conduit à
14 l'inclusion de cette modification dans le dossier R-3463-2001 (SCGM-8, document 1,
15 page 45). Nous indiquions alors au dossier que les entrepreneurs avaient la possibilité
16 de développer leur propre programme de location ou de financement tout en permettant
17 au client d'avoir accès à l'aide financière disponible (s'il répond aux critères du
18 programme) via ce programme.

19
20 Afin d'informer la clientèle de l'existence de ce nouveau programme, nous avons réalisé,
21 conjointement pour les programmes PE201, PE202 et PE203, une campagne de
22 marketing direct comportant 20 000 envois postaux. Cette campagne a été réalisée en
23 mai et juin 2001 auprès de la clientèle CII de SCGM (segments ciblés).

24
25 **PE204- Sensibilisation**

26
27 Plusieurs activités de sensibilisation ont été mises en place pour la clientèle des
28 secteurs commercial, institutionnel, industriel et multilocatif:

- 29
30 - Réalisation d'un dépliant donnant des conseils généraux d'économie d'énergie
31 touchant les systèmes de chauffage, d'eau chaude et l'enveloppe du bâtiment (6000
32 copies). Diffusion du guide de sensibilisation aux représentants des ventes, aux

- 1 entrepreneurs, aux techniciens de SCGM et au service à la clientèle de SCGM, dès
2 décembre 2000.
- 3 - Participation aux forums énergie dans le cadre de la semaine de l'énergie de
4 l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec.
 - 5 - Publicités et publi reportages dans des publications spécialisées : Espace, Espace
6 Montréal, ARQ Info, Le Détaillant, l'Édition industrielle.
 - 7 - Publicités de positionnement dans les quotidiens : La Presse, Journal de Montréal,
8 Le The Gazette, Journal Économique de Québec.
 - 9 - Commandite et participation au Symposium des gazotechnologies et à un «table
10 top» de l'ASHRAE.
 - 11 - Capsules d'information et de sensibilisation à l'efficacité énergétique dans le bulletin
12 *GazInfo*, dans *Le Gazetteier* et dans la revue de L'AQGN.
 - 13 - Organisation d'un congrès sur les appareils à condensation et à contact direct.
 - 14 - Conférence de presse : lancement des programmes d'efficacité.

15
16 **PE205- Gestion de l'Énergie (« Optinergie »)**

17
18 Ce programme, développé en 2000-2001, est devenu un programme tangible en 2001-
19 2002.

20
21 SCGM a développé une base de données comparatives des consommations unitaires
22 de divers segments de clients au gaz naturel en collaboration avec une firme de génie
23 conseil. De plus, une liste descriptive des firmes de génie conseil spécialisées dans
24 l'évaluation et l'implantation de solutions éconergétiques pour systèmes au gaz naturel a
25 été établie.

26
27 L'outil privilégié pour la réalisation des évaluations de la performance énergétique se
28 présente sous forme d'un logiciel. La formation sur l'utilisation de ce logiciel a été
29 donnée à l'ensemble des représentants des ventes de SCGM ainsi qu'au Groupe
30 DATECH.

31
32 Ce programme est diffusé dans le marché par la force de vente interne de SCGM
33 (représentants), par le Groupe DATECH ainsi que par les firmes de génie-conseil.

1 Aucune publicité n'est prévue à moyen terme. De plus, la présentation de ce programme
2 se fera dans les Forums énergie et sur le site Internet de SCGM.

3

4 **PE206-Enveloppe du bâtiment NC**

5

6 Pour ce programme, la SCGM a identifié le potentiel d'économies d'énergie qui seraient
7 générées à la suite de l'implantation d'un programme d'enveloppe thermique pour la
8 nouvelle construction dans le marché CII. SCGM a procédé à la détermination des coûts
9 incrémentaux et du niveau d'aide financière. Dans le cadre de la mise à jour du PGEÉ
10 (2001-2004) présenté dans le dossier R-3463-2001, ce programme change de statut et
11 devient tangible. Son lancement est prévu pour janvier 2002.

12

13 **1.2.4 Statut des activités de recherche**

14

15 Les résultats réels des activités de recherche de l'année 2001 totalisent 165 501 \$
16 (85 %) comparativement à un budget de 195 000 \$. La section 2.2.2 de la SCGM-8,
17 document 1, pages 51 à 55 du dossier R-3463-2001 a présenté l'état d'avancement des
18 activités de recherche et ce, par marché. Il est à noter que le budget de recherche
19 présenté originalement avait été réduit de 122 850 \$ à la suite de la demande de la
20 Régie, dans sa décision D-2000-211, de réduire le budget d'exploitation de ce montant.
21 Afin de ne pas affecter la commercialisation des programmes du PGEÉ dès sa première
22 année, nous avons appliqué la coupure dans les activités de recherche.

22

23

26

1 **Conclusion**

2

3 Nous croyons que tout est en place afin d'assurer le succès de la majorité des PAEE au
4 cours des prochaines années. Comme il a été fait lors de la mise à jour récente du
5 PGEÉ présentée dans le dossier tarifaire 2002, il est entendu que quelques ajustements
6 sont encore à venir et il n'est pas exclu que certains programmes soient revus en
7 profondeur et même remplacés par d'autres programmes dans le futur.

Société en commandite Gaz Métropolitain
Rapport annuel au 30 septembre 2001, R-3474-2001

TABLEAU I : RAPPORT DE SUIVI ET D'IMPLANTATION DU PGÉE

Code	Titre du programme et de l'activité	Prévisions			Réalizations			Pourcentage de réalisation				
		Participants Nets	Économies m ³	Budget (\$) 12/12	Participants nb.	Économies m ³	Budget \$	Participants	Économies	Budget		
	Secteur résidentiel											
	Tangible											
PE100	Générateur d'air chaud 2 e génération - Existant	400	120 000	103 000	132	39 600	51 855	33%	33%	50%		
PE101	Générateur d'air chaud 3 e génération - Existant	75	26 250	130 000	252	116 928	233 055	336%	445%	179%		
PE102	Générateur d'air chaud 3 e génération - Nouvelle construction	250	81 250	102 500	218	77 172	93 910	87%	95%	92%		
PE103	Thermostat électronique programmable	1 000	180 000	170 000	745	149 000	142 449	75%	83%	84%		
PE104	Programme communautaire	600	72 000	125 000	0		29 420	0%	0%	24%		
PE105	Chauffe-eau efficace - Résidentiel	750	55 500	40 000	518	37 296	88 655	69%	67%	222%		
	Sous-total	3 075	535 000	670 500	1 865	419 996	639 343	61%	79%	95%		
	Intangible											
PE106	Sensibilisation résidentiel			90 000			86 413			96%		
PE107	Novoclimat			25 000			4 855			19%		
PE108	Rénovation			23 000			9 855			43%		
PE109	Internet			25 000			21 781			87%		
	Sous-total			163 000			122 904			75%		
	Secteurs CII											
	Tangible											
PE200	Chauffe-eau efficace - CII	150	83 400	60 000	1	1829	59 369	1%	2%	99%		
PE201	Générateur d'air chaud AFUE 92% - Petit CII	100	40 000	125 000	0	0	61 073	0%	0%	49%		
PE202	Chaudière à haute efficacité 85% CII	100	218 400	155 000	2	4702	84 780	2%	2%	55%		
PE203	Chauffe-eau efficace - Petit CII	150	17 700	40 000	0	0	36 629	0%	0%	92%		
	Sous-total	500	359 500	380 000	3	6531	241 850	1%	2%	64%		
	Intangible											
PE204	Sensibilisation CII			75 000			66 792			89%		
PE205	Gestion de l'énergie CII en partenariat			85 000			85 935			101%		
PE206	Enveloppe du bâtiment en partenariat			43 000			5 995			14%		
	Sous-total			203 000			158 721			78%		
	Autres activités											
	Études et recherches			195 000			165 501			85%		
	Consultants			82 150			70 200			85%		
	Groupes de consultation			50 000			55 215			110%		
	Sous-total			327 150			290 917			89%		
	Total 2000-2001 du PGÉE			894 500			1 743 650			426 527	1 453 735	83%

Société en commandite Gaz Métropolitain
Rapport annuel au 30 septembre 2001, R-3474-2001

Tableau II: RÉPARTITION DU BUDGET PRÉVU RÉVISÉ 2000-2001

Code	Titre du programme et de l'activité	Mise de fonds	Économies	Administration	Aide financière	Commercialisation	Suivi et évaluation	Total*
		unitaire (\$)	unitaire					
	Secteur résidentiel							
	Tangible	\$	m ³	\$	\$	\$	\$	\$
PE100	Générateur d'air chaud 2 e génération - Existant	40	300	10 000	48 000	40 000	5 000	103 000
PE101	Générateur d'air chaud 3 e génération - Existant	400	350	50 000	45 000	30 000	5 000	130 000
PE102	Générateur d'air chaud 3 e génération - Nouvelle construction	450	325	20 000	62 500	15 000	5 000	102 500
PE103	Thermostat électronique programmable	50	180	25 000	100 000	30 000	15 000	170 000
PE104	Programme communautaire	0	120	5 000	90 000	20 000	10 000	125 000
PE105	Chauffe-eau efficace - Résidentiel	75	74	20 000		15 000	5 000	40 000
	Sous-total			130 000	345 500	150 000	45 000	670 500
	Intangible							
PE106	Sensibilisation résidentiel			5 000		80 000	5 000	90 000
PE107	Novoclimat			3 000	5 000	15 000	2 000	25 000
PE108	Rénovation			3 000	10 000	5 000	5 000	23 000
PE109	Internet			10 000		10 000	5 000	25 000
	Sous-total			21 000	15 000	110 000	17 000	163 000
	Secteurs CII							
	Tangible							
PE200	Chauffe-eau efficace - CII	200	556	30 000		25 000	5 000	60 000
PE201	Générateur d'air chaud AFUE 92% - Petit CII	400	400	30 000	60 000	30 000	5 000	125 000
PE202	Chaudière à haute efficacité 85% CII	1 300	2 184	50 000	70 000	30 000	5 000	155 000
PE203	Chauffe-eau efficace - Petit CII	75	118	20 000		15 000	5 000	40 000
	Sous-total			130 000	130 000	100 000	20 000	380 000
	Intangible							
PE204	Sensibilisation CII			10 000		55 000	10 000	75 000
PE205	Gestion de l'énergie CII en partenariat			75 000		10 000		85 000
PE206	Enveloppe du bâtiment en partenariat			3 000	25 000	10 000	5 000	43 000
	Sous-total			88 000	25 000	75 000	15 000	203 000
	Autres activités							
	Études et recherches			195 000				
	Consultants			82 150				
	Groupes de consultation			50 000				
	Sous-total			327 150				327 150
	Total 2000-2001 du PGEÉ			696 150	515 500	435 000	97 000	1 743 650

* Après coupure de 122 850 \$

Tableau III: RÉPARTITION DU BUDGET RÉVISÉ RÉALISÉ 2000-2001

Code	Titre du programme et de l'activité	Mise de fonds		Économies				Total
		unitaire (\$)	unitaire	Administration	Aide financière	Commercialisation	Suivi et évaluation	
Secteur résidentiel								
Tangible								
		\$	m ³	\$	\$	\$	\$	\$
PE100	Générateur d'air chaud 2 e génération - Existant	40	300	10 000	0	40 000	1 855	51 855
PE101	Générateur d'air chaud 3 e génération - Existant	400	464	50 000	151 200	30 000	1 855	233 055
PE102	Générateur d'air chaud 3 e génération - Nouvelle construction	450	354	20 000	54 500	14 916	4 495	93 910
PE103	Thermostat électronique programmable	50	200	25 000	74 500	30 000	12 949	142 449
PE104	Programme communautaire	0	110	7 565	0	20 000	1 855	29 420
PE105	Chauffe-eau efficace - Résidentiel	50	72	20 000	51 800	15 000	1 855	88 655
	Sous-total			132 565	332 000	149 916	24 863	639 343
Intangible								
PE106	Sensibilisation résidentiel			5 000		79 558	1 855	86 413
PE107	Novoclimat			3 000	0	0	1 855	4 855
PE108	Rénovation			3 000	0	5 000	1 855	9 855
PE109	Internet			9 927		10 000	1 855	21 781
	Sous-total			20 927	0	94 558	7 419	122 904
Secteurs CII								
Tangible								
PE200	Chauffe-eau efficace - CII	5 000	1 829	30 000	3 000	24 514	1 855	59 369
PE201	Générateur d'air chaud AFUE 92% - Petit CII	400	600	29 775	0	29 443	1 855	61 073
PE202	Chaudière à haute efficacité 85% CII	2 100	2 351	46 637	6 800	29 488	1 855	84 780
PE203	Chauffe-eau efficace - Petit CII	50	79	19 774	0	15 000	1 855	36 629
	Sous-total			126 186	9 800	98 445	7 419	241 850
Intangible								
PE204	Sensibilisation CII			9 980		54 957	1 855	66 792
PE205	Gestion de l'énergie CII en partenariat			73 000		10 000	2 935	85 935
PE206	Enveloppe du bâtiment en partenariat			3 360	0	0	2 635	5 995
	Sous-total			86 340	0	64 957	7 424	158 721
Autres activités								
	Études et recherches			165 501				
	Consultants			70 200				
	Groupes de consultation			55 215				
	Sous-total			290 917				290 917
Total 2000-2001 du PGEÉ				656 934	341 800	407 876	47 125	1 453 735

**TABLEAU IV: RAPPORT DE SUIVI - EXTERNALITÉS ENVIRONNEMENTALES en Kg
(2000-2001)**

Composantes	Kg/Gj	Prévisions (kg) Base Annuelle	Réalisations Base Annuelle	Pourcentage Réalise (%)	Réalisation (kg) Base mensuelle
NOx	0,0208	698	333	48%	16
SOx	0,0004	13	6	48%	0
Particules	0,0060	201	96	48%	5
CO	0,0070	235	112	48%	5
VOCs	0,0030	101	48	48%	2
CO2	51,000	1 710 731	815 733	48%	38761
CH4	0,0010	34	16	48%	1
N2O	0,0014	47	22	48%	1

**TABLEAU V: RAPPORT DE SUIVI - EXTERNALITÉS ENVIRONNEMENTALES en \$*
(2000-2001)**

Composantes	\$/Gj	Prévisions (\$) Base Annuelle	Réalisations Base Annuelle	Pourcentage Réalise (%)	Réalisation (\$) Base mensuelle
NOx	0,1800	6 038	2879	48%	137
SOx	0,0000	0,00	0	NA	0
Particules	0,0300	1 006	480	48%	23
CO	0,0010	34	16	48%	1
VOCs	0,0010	34	16	48%	1
CO ₂	0,510	17 107	8157	48%	388
CH4	0,0000	0,00	0	NA	0
N2O	0,0000	0,00	0	NA	0

* 10\$ la tonne de CO₂